

**CHAMPIONNATS SUISSES ESPOIRS ET MINIS
DE PATINAGE ARTISTIQUE 2002
pour jeunes filles, garçons et couples
Samedi, 2, et dimanche, 3 février 2002, Morges**

PUBLICATION

RESPONSABLE	<i>Union Suisse de Patinage Commission technique artistique</i>
ORGANISATEUR	<i>Club des patineurs de Morges</i>
LIEU	<i>Patinoire couverte de Morges</i>
MUSIQUE	<i>CD's, Mini Disks et cassettes</i>

Les championnats se dérouleront conformément au règlement USP 2001. Les champions Espoirs 2001 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

JEUNES FILLES	<i>Programme court:</i>	<i>voir règlements USP 2001 et circulaire USP no 4 du 18.6.2001</i>
	<i>Libre:</i>	<i>3 minutes voir circulaire USP no 4 du 18.6.2001</i>
GARCONS	<i>Programme court:</i>	<i>voir règlements USP 2001 et circulaire USP no 5 du 18.6.2001</i>
	<i>Libre:</i>	<i>3 minutes voir circulaire USP no 5 du 18.6.2001</i>
COUPLES	<i>Libre:</i>	<i>3 minutes</i>
<i>Facteur de multiplication:</i>	<i>Programme court:</i>	<i>0.5</i>
	<i>Libre</i>	<i>1.0</i>

CARTE DE LICENCE

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ce concours selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.

INSCRIPTIONS

*Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables.
Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour) et envoyer à:*

*Union Suisse de Patinage, Secrétariat central
Maulbeerstrasse 14, 3011 **Berne***

DÉLAI D'INSCRIPTION **14 septembre 2001**

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE DE POSTE APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION CHF 200.-- / participant
CHF 200.-- / couples

à payer jusqu'au 7 décembre 2001 au compte de l'USP.

Les clubs vont recevoir une facture avec un bulletin de versement après le délai d'inscriptions.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITE *L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.*

LOGEMENT ET ENTRETIEN *Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.*

RENSEIGNEMENTS *Club des Patineurs de Morges
Mme Sibylle Dahdah
Brume 6, 1110 Morges
Tél. 021 / 802 25 77*

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
*Responsable des championnats
Denise Gallandat*